

## Le rappel des faits

- Les entreprises se répartissent en quatre groupes :
  - **Les grandes entreprises** qui comptent au moins 5000 salariés et / ou qui réalisent un chiffre d'affaires annuel supérieur à 1,5 milliards d'euros.
  - Les entreprises de taille intermédiaire (**ETI**) qui ont entre 250 et 4 999 salariés.
  - Les **PME** dont les effectifs varient entre 10 et 250 salariés.
  - Les **micro-entreprises** qui comptent moins de dix salariés.
- Ces quatre groupes sont loin d'être homogènes. La France compte en effet :
  - **200 grandes entreprises qui représentent 27% des salariés.**
  - 4200 ETI qui regroupent 21% des effectifs.
  - 160 000 PME (hors micro-entreprises) qui représentent 30 % des effectifs.
  - 3 millions de micro-entreprises qui concentrent 22% des salariés.
- L'on peut établir le constat suivant :
  - La France se caractérise par des **grandes entreprises puissantes** et un vivier très important de micro-entreprises.
  - En revanche, le « **maillon faible** » de notre tissu industriel concerne les ETI dont le nombre recule (4 507 en 2008, 4 195 en 2009).
  - Or, les ETI sont généralement des entreprises : performantes, enracinées dans nos territoires et disposant de la taille critique nécessaire pour exporter.
  - Depuis 2002, la **France perd**, chaque année, près de **100 000 emplois industriels par an** (sur un total de 3,7 millions).

## Quelques propositions d'angles d'attaque

- Pour les radicaux, la France restera **une grande puissance économique** si elle redevient **une grande puissance industrielle**. Historiquement, notre pays a bâti sa croissance sur des secteurs industriels tels que : l'automobile, les transports collectifs, la construction navale ou l'énergie.
- Les comparaisons internationales montrent que les pays qui **affichent les meilleures performances dans la compétition économique mondiale** sont ceux qui ont su conserver une base industrielle solide.
- Or, depuis trente ans, **la France a progressivement démantelé** l'ensemble de ses outils de politique industrielle. De surcroît, **les grandes entreprises n'ont pas suffisamment joué le rôle de « grand frère »** vis-à-vis de leurs sous-traitants, les privant ainsi de relais de croissance.
- Par ailleurs, les PME et les ETI font face à d'importantes difficultés dans leur accès au crédit et, plus généralement, à des financements de long terme.
- Pour les radicaux, **la France n'a pas vocation à concurrencer les pays émergents par la baisse de ses**

coûts de production mais par la **qualité de son appareil productif** : qualité de sa formation initiale, de ses savoir-faire, de ses traditions et de ses produits.

• Enfin, dans un contexte économique marqué par les excès de la finance, l'industrie est un secteur qui relève de **l'économie réelle**, fortement **créateur d'emploi** local et **structurant** pour nos territoires.

## Les propositions actuellement en débat dans le cadre du Manifeste

- Améliorer les **conditions de financement des PME françaises** :
  - Réorganiser le secteur bancaire **en séparant les banques de dépôt et les banques d'affaire**.
  - Créer un droit au financement des PME par la mise en place, dans chaque région, **de structures de crédit participatif** ouvertes aux collectivités locales et aux capitaux privés.
  - Obliger chaque banque à **participer au financement des PME** proportionnellement à leurs fonds propres, sous la forme de prêts participatifs de long terme (Libre & Engagé).
  - Demander à **chaque entreprise du CAC 40** de disposer d'un **fonds de développement des PME** doté de 500 millions d'euros au minimum (Libre & Engagé).
  - Orienter l'épargne populaire française (estimée à 20 milliards d'euros) en priorité vers le financement des PME (Libre & Engagé).
  - **Renforcer le crédit impôt-recherche** au bénéfice des PME en supprimant ce dispositif dans des secteurs tels que la banque ou les assurances.
- Reconstruire une stratégie nationale de développement industriel :
  - Regrouper, **au sein d'une agence unique**, tous les acteurs publics intervenant dans le domaine économique : OSEO, le FSI, l'APE, la Caisse des Dépôts (Libre & Engagé).
  - **Faire voter par le Parlement**, au début de chaque législature, **un plan stratégique de développement économique** définissant les priorités du pays sur un horizon de cinq ans.
  - Nommer, dans chaque région, **un commissaire à la croissance**, chargé de l'application de cette stratégie au niveau des territoires.
  - Créer une **Agence nationale de revitalisation agricole et rurale**, sur le modèle de l'Agence nationale de la rénovation urbaine, financée par une « **agri-taxe** » de un centime, prélevée sur chaque produit agro-alimentaire vendu en France.
  - **Créer un commissariat stratégique**, sur le modèle du Commissariat général au plan de Jean Monnet, chargé d'une mission de veille et d'information des acteurs économiques (Libre & Engagé).
  - Constituer, dans le plus grand nombre de domaines possible, **des filières d'excellence** réunissant l'ensemble des acteurs : structures publiques, grandes entreprises, sous-traitants, collectivités locales (Libre & Engagé).

## Quelques questions pour rebondir

- Quels sont, selon vous, les secteurs industriels d'excellence française en ce début de 21ème siècle ?
- Comment renforcer les liens qui unissent une PME et son territoire d'origine ?
- Vous paraît-il normal d'acheter plus cher pour acheter français ? Si oui, dans quelles limites ?
- Dans quels secteurs à fort potentiel, vous semble-t-il nécessaire d'organiser les acteurs en « filières » ?